

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRE

Avec l'approbation de S. E. le Card. Arch. de Québec et de N. N. S. S. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Rivières, Rimonski, St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps. 86.)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSES. (Ps. 86.)

O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS.

ANNAALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES. Les directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages—Sainte Anne ; sa dignité et son culte.—L'ineffable don de Dieu ; réflexions pour le temps de la Passion.—Amour et reconnaissance à sainte Anne.—Notre Dame du Perpétuel Secours.—Une bonne leçon.—Actions de grâces à sainte Anne.—Souscription pour l'autel de N. D. du Perpétuel Secours.—Faveurs obtenues par sainte Anne.—Recommandations aux prières.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales", collège de Lévis, Lévis. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1^o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2^o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

SAINTE ANNE

(*Sa dignité et son culte.*)

Dieu, disent les théologiens avec saint Thomas, prépare toujours ceux qu'il choisit pour une fin, de façon à ce qu'ils soient propres à la remplir." Si donc il veut élever une âme à une dignité très sublime, il la sanctifie en proportion.

C'est sur ce principe que repose la grandeur incomparable de sainte Anne, cette humble femme de la tribu de Juda et de la race de David, prédestinée à devenir, après un long opprobre de vingt ans héroïquement supporté, la mère et la nourrice de Marie Immaculée, l'aïeule de son Fils unique. Ce doux nom d'Anne, qui signifie *gracieuse*, était bien dû à celle qui enfanta la Mère de Grâce.

Quel magnifique concert de louanges s'élève parmi les Pères de l'Eglise pour célébrer "cette Mère qui surpasse toutes les mères, parce qu'elle a conçu et enfanté celle dont le Créateur de toutes choses a voulu prendre chair!"—"Anne, nous dit le vénérable Lansperge avec saint Jérôme, est l'arbre excellent dont un rameau détaché a fleuri sous une influence divine. Elle est la Terre sainte qui a produit le Buisson ardent, mais incombustible, elle est le ciel élevé du haut duquel l'Etoile des mers s'est avancée vers son lever. Anne est la stérilité féconde; elle est bénie entre les femmes, mère heureuse entre les mères de son chaste sein s'est échappé resplendissant aux regards des hommes le Temple du Seigneur, le Sanctuaire du Saint-Esprit, la Mère de Dieu."

Une dignité si sublime nous fait entrevoir et suppose les grâces de choix reçues par cette âme pure et mortifiée, sa fidélité admirable à y correspondre. La tige devait être digne de sa fleur. Aussi quelques Pères ont-ils écrit des choses merveilleuses sur cette *femme forte* qui mérita sa maternité par la pratique de la foi, de l'espérance et de la charité. "Anne et Joachim, couple heureux et sans tache, s'écrie saint Jean Damascène, on vous connaît au fruit de votre union. Le fruit de votre sainte et chaste vie a été la Perle de la virginité. Vous avez travaillé pour la justice et moissonné le Fruit de la vie..... Grâce à vous, nous avons pu offrir à notre Dieu le don le plus sensible à son cœur, une Mère vierge, la seule mère digne du Créateur."

Et, lors de la Présentation de Marie au Temple, au

moment où les deux saints Patriarches viennent consacrer et rendre à Dieu cette Enfant de bénédiction, la joie et l'ornement de leur vieillesse, saint Germain fait dire au grand prêtre Zacharie : "Auteurs de notre salut, comment vous nommer ? Que dire de vous ? Je suis dans la stupeur à la vue du Fruit que vous offrez : sa pureté invite Dieu lui-même à venir l'habiter. Vous êtes apparus comme un double fleuve sortant du Paradis, comme deux astres lumineux attachés au firmament... Vous apportez une Lampe plus précieuse que l'or et les pierreries."

Quelques fidèles pourraient s'étonner de voir les saints évangiles garder le silence le plus complet sur sainte Anne et saint Joachim, dont la vie ne nous est connue que par la légende et de respectables traditions. Mais il en est de ces vénérables personnages comme de Joseph et de Marie : ce silence mystérieux est une louange, une association aux gloires du Christ, dont ils ne peuvent être séparés, puisqu'ils forment sa famille et sa race. Eux-mêmes savaient, du reste, avec une profonde humilité, dérober aux hommes l'éclat de leur sainteté tout intérieure. Mais Dieu se plaît à relever les humbles, et le culte de ses saints à sa floraison et son plein développement à l'heure marquée par sa Providence.

(à suivre)

— 00 —

L'INEFFABLE DON DE DIEU.

RÉFLEXIONS POUR LE TEMPS DE LA PASSION.

L'apôtre Saint Paul a bien raison dire que le don de Dieu est ineffable. La Rédemption, œuvre que l'esprit de Dieu seul a pu concevoir, est, en effet, un bienfait que non-seulement notre langue ne peut expliquer, mais que notre intelligence est et sera toujours impuissante à comprendre pleinement. La Rédemption, comme toutes les œuvres divines, ne peut être com-

passée par les bornes étroites de notre raison, quelque éclairée qu'elle soit d'ailleurs par la divine lumière de la Foi. La claire connaissance du bienfait de la Passion n'est pas donnée à la vie présente, mais elle est réservée à la vie future, et alors même elle sera incomplète.

Le bienfait de la Rédemption est incompréhensible en cette vie, parceque nous ne pouvons calculer ici-bas la valeur des biens qu'elle nous procure. Ces biens, nous le savons, ce sont l'affranchissement des peines de l'enfer, et l'ouverture des portes du Ciel. Nous en avons l'assurance dans les paroles suivantes de notre divin Sauveur : " Je suis venu pour que mes brebis aient la vie, et une vie plus abondante — Le Fils de l'homme est venu sauver ce qui avait péri ". L'Apôtre attribue aussi à la Rédemption notre délivrance de l'enfer, quand il dit : " Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle ".

Or, il n'y a que les réprouvés qui puissent réaliser pleinement toute l'horreur des supplices de l'enfer. Il n'y a que les élus qui, jouissant par les mérites de la Passion de la vision béatifique, comprennent tout le bonheur qu'ils doivent à la Rédemption, et toute la profondeur du mal auquel cette même Rédemption les a soustraits. Avec quel œil d'amour ne doivent-ils donc pas regarder les plaies adorables de l'humanité glorifiée du Christ ! Quelles actions de grâces ne rendent ils pas à ce divin conquérant de la Mort et de l'Enfer qui a payé pour eux la rançon de son sang !

Leur bonheur, chers lecteurs, sera un jour le nôtre, si nous le voulons, car le Christ est mort pour sauver tous les hommes. Et ce bonheur qu'il ne tient qu'à nous de posséder, ce bonheur trop grand pour que nous puissions même le comprendre, c'est au sang du Christ que nous le devons. " Rendons grâces à Dieu de son don ineffable."

La grandeur du bienfait de la Rédemption, il faut que nous la calculions d'après la dignité du Bienfait-

tour. Or, quelle est cette dignité ? N'est-ce pas Dieu lui-même qui s'immole pour nous ? Comment donc comprendra encore ici le don ineffable de Dieu ? Comment comprendre que pour épargner un serviteur inutile, Dieu ait consenti à livrer au supplice son Fils bien-aimé, en qui il a mis toutes ses complaisances ? L'Eglise elle-même, l'Épouse du Christ, admise à la connaissance intime des mystères de son Époux, reste stupéfaite à la vue de ce prodige d'humilité, et elle s'écrie : " O excès incompréhensible de charité ; pour racheter l'esclave, vous avez livré le Fils. " *O inaequabilis dilectio charitatis ! ut servum redimeres, Filium tradidisti.*"

Ah ! combien la dignité incomparable de celui qui s'est livré pour nous à la mort, ne doit-elle pas stimuler notre charité ! Ce Dieu du ciel et de la terre, nous ne lui devons pas de la reconnaissance seulement pour nous avoir créés, mais bien plus, pour nous avoir rachetés. Il était possible à Dieu de nous racheter par le ministère d'un ange. Et alors, cet Ange, nous l'aurions révééré comme notre Rédempteur, tandis que nous aurions rendu nos hommages à Dieu, comme Créateur. " Nous aurions, dit le Bienheureux Louis de Grenade, remercié Dieu de nous avoir faits hommes, et cet Ange, de nous avoir faits enfants de Dieu. A cet Ange nous aurions été redevables d'un bienfait incomparablement plus grand que celui que nous aurions tenu de Dieu." Mais qui ne voit là une inconvenance que la sagesse de Dieu ne saurait tolérer. Dieu qui ne cède pas sa gloire à un autre, a voulu se réserver celle de nous racheter de l'éternelle mort, et réclamer pour lui seul toute la reconnaissance que nous devons tant au Rédempteur qu'au Créateur. " Pour que vous n'ayez pas, dit St Anselme, à partager votre amour entre le Créateur et le Sauveur, Dieu a voulu réunir en lui ces deux titres."

Grâces soient donc rendues à notre aimable Sauveur, qui s'est montré jaloux d'obtenir tout notre amour ! En réunissant ainsi tant de titres à notre reconnais-

sanco, il nous a ôté tout prétexte de ne pas l'aimer : Dans le langage de l'Écriture, il a " amassé sur nos têtes des charbons ardents," c'est-à-dire, les preuves de son amour sont tellement multiples, que celui qui refuserait de l'aimer en retour prononcerait sa propre condamnation. Oui, nous sommes comblés de bienfaits par sa munificence, et ces bienfaits, c'est dans la Passion que nous en trouvons le résumé le plus parfait.

Ce qui augmente beaucoup le prix d'un bienfait, c'est la bonne volonté de celui qui nous le donne. En effet, nous estimons encore plus la générosité du donateur que le don lui-même. Or, quelle charité égalera jamais celle que Jésus nous a témoignée dans le mystère de la Rédemption ? D'après une loi de la sagesse et de la providence divine, le degré d'amour est proportionné à la grandeur du sacrifice qu'il réclame. C'est en vertu de cette loi que l'amour des parents ne se laisse pas rebuter par l'ingratitude de leurs enfants. Quand donc Dieu eût destiné son Fils à racheter le monde, il lui mit au cœur une charité sans bornes, capable de lui faire endurer des douleurs infinies pour le rachat de l'humanité. Dieu qui dispense ses dons avec une munificence vraiment royale, n'a pas mesuré la charité dont il anime son Fils. Elle fut telle que Jésus aurait souffert la mort pour chacun de nous séparément, si la chose eût été nécessaire. C'est de cette immense charité qu'il a été écrit : " Les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité, et les fleuves n'auront pas la force de l'étouffer."

Si donc nous devons de la reconnaissance à Jésus-Christ, nous sommes plus redevables à son amour qu'à ses souffrances. St Jean Chrysostome nous fait un peu comprendre la grandeur de notre dette quand il nous dit : " Si nous mourions tous les jours pour celui qui nous a tant aimés, est-ce que nous acquitterions notre dette ? Nullement, à peine même en payerions-nous par là une faible partie."

Une dernière preuve, (et ce n'est pas la moindre) de la grandeur du bienfait de la Rédemption, c'est l'intensité des souffrances que Jésus a endurées dans

sa Passion. Comment mieux le faire comprendre qu'en redisant les paroles d'un saint qui comprenait mieux que nous tout ce qu'il devait à son Sauveur.

“ Voyez, dit-il, sa tête sacrée que les anges adorent, couronné d'épines, ses yeux bandés, ses oreilles rassasiées d'opprobres, ses joues souffletées, sa face conspuée, ses épaules frappées à coups de poing, sa langue abrouvée de fiel et de vinaigre, ses bras allongés, ses mains perforées, son côté ouvert d'un coup de lance, ses pieds cloués. Que pouvait-on faire de plus ? Le voilà suspendu à la croix, ce corps sacré, le plus excellent de tous les corps, ce corps uni à la Divinité ; le voilà déchiré, tordu, meurtri, broyé, souillé de sang, couvert de plaies, sillonné de coups, tuméfié, livide, hideux à voir ! Comment s'est-il trouvé une créature aussi criminelle, un juge assez inhumain, des bourreaux assez barbares, pour que le corps d'un homme (Je devrais dire d'un Dieu), ait été torturé de cette manière ? Etes-vous donc, Seigneur, celui que le Prophète appelle ‘ le plus beau des enfants des hommes, ’ celui dont il est dit que ‘ les grâces sont répandues sur ses lèvres ? ’ Qu'est devenue cette beauté, et la grâce de ses lèvres, et l'élégance de son corps, et la splendeur de sa gloire qu'il a fait voir, et son pouvoir sur la nature ? Que signifie cet éloge de l'Évangéliste : ‘ Nous avons vu sa gloire, sa gloire comme Fils unique ; né du Père, plein de grâce et de vérité ? ’

“ C'est plutôt Isaïe qu'il faut entendre. ‘ Nous l'avons vu, dit-il, et il n'avait rien qui attirât l'œil, et nous l'avons méconnu, il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs, qui sait ce que c'est que de souffrir. Son visage était comme caillé, et paraissait méprisable, et nous ne l'avons point reconnu.’

“ Qui pourrait, en effet, reconnaître sous ce corps défiguré le chef-d'œuvre de la création ? dans cet homme si profondément humilié, le Roi des Cieux, dans ce rebut du peuple, la gloire du Père, le Fils de Dieu et le Prince de la terre ? ”—M. N. D.

AMOUR ET RECONNAISSANCE A SAINTE ANNE

Boston, Mass.

La bonne sainte Anne vient de manifester sa charitable puissance envers Léon Lacourse, un de mes petits-fils. Cet enfant, ayant un grand couteau à la main, courait dans une côte avec toute la légèreté de son âge, lorsqu'un de ses compagnons le pousse pour jouer et le fait tomber par terre. Mais voici que dans sa chute le couteau s'enfonce dans le ventre de l'enfant, y ouvre une plaie de huit pouces de long, et met les intestins à découvert. Le médecin, mandé en toute hâte, déclare la guérison impossible et annonce la mort prochaine de la victime. A ce moment, la pensée de la bonne sainte Anne se présente à mon esprit, et je lui demande la guérison de mon petit Léon, en lui promettant que si elle m'accordait cette faveur, je la publierais dans les *Annales de Lévis*.

Au bout de cinq jours, l'enfant pouvait déjà se remuer seul dans son lit, et en peu de temps il était complètement guéri. C'est avec bonheur que je viens accomplir mon engagement, et j'invite vos nombreux et bienveillants lecteurs à remercier avec moi la grande Thaumaturge du Canada.

VEUVE OCTAVE LACOURSE.

— 000 —

NOTRE DAME DU PERPÉTUEL SECOURS

Il faut demander, redemander sans cesse le don de la persévérance finale. C'est la loi, la grande loi du salut. Mais écoutez, chrétiens : ce don des dons a été confié par Dieu à une créature privilégiée qu'il lui a plu de glorifier presque à l'égal de lui-même, et dont il a voulu que le salut de tous les hommes dépendit à jamais. Cette créature, vous l'avez nommée, c'est la très sainte Vierge Marie, que pour cette raison, le Saint-

Esprit de la sainte Eglise appellent vie, espérance et secours des chrétiens. Oui, si les saints ont reçu du Seigneur le pouvoir de communiquer aux hommes certaines grâces particulières, Marie est l'intermédiaire nécessaire pour la grâce des grâces. Elle est, pour tout dire en un mot, la mère de la persévérance.

Aussi l'Eglise, toujours guidée par Dieu, a-t-elle voulu que l'*Ave Maria*, cette filiale prière qui plus que toutes les autres se retrouve sur les lèvres de l'enfant de Marie, renfermât expressément et complètement la demande du don de la persévérance. " Sainte Marie, mère de Dieu, disons-nous, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de la mort." Admirable supplication du chrétien qui veut persévérer. " Je suis pécheur, dit-il, essentiellement pécheur, irrémédiablement pécheur, cependant je veux aller au ciel. Si la grâce ne me soutient, je tomberai languissant sur la route. Priez donc pour moi maintenant, ô Mère de Dieu, et donnez à votre enfant pécheur les secours du voyage. Mais quand je serai arrivé au terme, j'aurai besoin des secours du passage. Priez donc pour moi, non seulement maintenant, mais à l'heure de la mort. Ainsi soit-il."

O *Ave Maria*, ô prière du salut, ô sagesse et espoir des pécheurs, ô trésor du chrétien persévérant, viens et reviens sans cesse sur mes lèvres suppliantes, afin que, par ta vertu, prière chérie, je sois un jour du nombre de ceux qui se seront sauvés parce qu'ils auront prié.

Ce négoce céleste du chrétien qui demande la persévérance, et de Marie qui la lui obtient, suppose de part et d'autre perpétuité, continuité : de notre part, perpétuité de prière, de la part de Marie, perpétuité de secours.

.....

Cette Vierge, au nom béni, existe. Dieu, qui multiplie les consolations à mesure que la désolation se répand sur la terre, Dieu nous l'a donnée. C'est Notre-Dame du Perpétuel Secours, c'est cette vierge chérie,

récemment replacés sur les autels, et dont la gloire, le nom et les saintes images ont depuis lors attiré et consolé des milliers de fidèles.

O sainte Vierge Marie qui, pour nous inspirer une confiance sans bornes, avez voulu prendre le nom si doux de Mère du Perpétuel Secours, je vous supplie de me secourir en tout temps et en tout lieu ; dans mes tentations, après mes chutes, dans mes difficultés, dans toutes les misères de la vie et surtout au moment de ma mort. Donnez moi, ô charitable Mère, la pensée et l'habitude de recourir toujours à vous, car je suis sûr que, si je vous invoque fidèlement, vous serez fidèle à me secourir. Procurez-moi donc cette grâce des grâces, la grâce de vous prier sans cesse et avec la confiance d'un enfant ; afin que, par la vertu de cette prière fidèle, j'obtienne votre perpétuel secours et la persévérance finale. Bénissez-moi, ô tendre et secourable Mère, et priez pour moi, maintenant et à l'heure de ma mort.

(*La Sainte Famille.*)

—000—

UNE BONNE LEÇON.

Un campagnard, après son service au régiment, rentrait sous le toit de sa vieille mère. Le dimanche arrive.

—Viens-tu à la messe avec moi ? dit la pieuse mère.

—Oh ! non. Voyez-vous ma mère, j'ai voyagé ; j'ai vu Paris, le Jardin des Plantes, l'éléphant, l'hippopotame, la girafe ; vous sentez bien que je suis maintenant trop éclairé pour prier comme les bonnes femmes.

—Ah ! tu n'as pas besoin du bon Dieu maintenant, parce que tu as vu la girafe ?

—Mais si, ma mère, seulement je me raisonne et je me dis : Il ne m'arrivera que ce qui doit m'arriver ; il est donc superflu de rien demander et d'ennuyer le bon Dieu.

La bonne mère va seule à la messe, et, rentrée chez elle, ne prépare rien pour le repas.

L'ex-troupier arrive à l'heure du dîner. La table est vide ; pas de feu dans la cheminée.

— Ah ! ça, ma mère, est-ce que nous dînons en ville aujourd'hui ?

— Non.

— Mais vous n'avez rien préparé.

— C'est que, vois-tu, ton raisonnement m'a éclairée. Je me suis dit comme toi : Il n'arrive que ce qui doit arriver, inutile de s'inquiéter ; si mon fils doit faire un bon dîner, il le fera ; s'il doit s'en passer, il s'en passera. Tu vois que je m'instruis aussi bien vite.

Le fils comprit la leçon et revint au bon sens.

— Ma mère, dit-il, faites le dîner, et, dimanche prochain, nous irons à la messe ensemble.

— 000 —

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE.

*** Je viens le cœur plein de joie et de reconnaissance, vous demander une petite place dans vos Annales pour dire tout haut : merci à notre bonne Mère sainte Anne.

J'avais hier le bonheur de me consacrer irrévocablement à Dieu dans l'état religieux ; et ce bonheur, c'est à sainte Anne que je le dois.

Depuis longtemps, je me sentais appelée à ce saint état, mais ma mauvaise santé était un obstacle insurmontable à la réalisation de ce désir. Je promis alors à la Bonne sainte Anne de faire publier cette faveur dans ses Annales, si elle m'obtenait la grâce de suivre ma vocation. Forte de ma confiance en cette bonne Mère, je fis aussitôt des démarches dans ce but ; le succès, comme vous le voyez, a répondu à mon espérance.

Grâces en soient rendues à jamais à sainte Anne.

UNE SŒUR DE LA CHARITÉ.

ST-PAUL DU BUTON.—Nap. C. en bûchant est frappé par un arbre.—Humainement parlant, la mort devait être instantanée. En recevant le coup, il pense à sainte Anne, se recommande à elle, puis perd connaissance. Il promet de faire inscrire sa guérison dans les *Annales*. Sainte Anne le guérit presque à l'instant. Il accomplit sa promesse par mon entremise.

G. O. T. Ptre.

ST-PIE, BAGOT.—En mars dernier je fus soudainement frappé d'une violente attaque de sciatique qui m'obligea de garder le lit durant quatre longs mois.

Des médecins habiles me donnèrent leurs soins ne me causant qu'un peu de soulagement et me laissant même entendre que je resterais infirme des suites de cette maladie.

Me voyant ainsi dans la presque certitude de ne pouvoir me remettre au travail, j'ai eu recours à la Bonne sainte Anne et lui promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré, et de publier ma guérison dans les *Annales* si elle me l'obtenait.

En juillet, me sentant un peu moins souffrant, je me rendis avec un grand nombre de pèlerins à la Basilique de cette Bonne Mère où je reçus la sainte communion. J'éprouvai tout de suite un grand soulagement et suis maintenant heureux de publier ma guérison, grâce à la protection toute-puissante de cette grande Sainte que l'on n'invoque jamais en vain.

J. B. C.

N. D. DES ANGES DE STANBRIDGE.—Un de mes paroissiens, Julien Dajesse, atteint pour la seconde fois d'une maladie de gorge très-grave, a commencé une neuvaine à sainte Anne, et a promis comme témoignage de reconnaissance, de faire publier le fait dans les *Annales*, si sainte Anne daignait lui obtenir sa guérison. Une heure ne s'était pas écoulée que son mal de gorge était presque complètement disparu.

J. B. M. Ptre.

FRASÉVILLE.—J'avais tout près de l'œil gauche une tumeur qui se développait de jour en jour, au point que je craignais qu'elle ne vint à s'étendre au devant de l'œil. Je consultai alors plusieurs médecins qui me conseillèrent de me faire faire opération. Je m'adressai à la Bonne sainte Anne pour obtenir ma guérison. Je fis à cette intention un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré; et depuis la tumeur a disparu graduellement, et n'existe plus aujourd'hui. J'en remercie publiquement cette bonne Mère.

J. A. R.

ST.-HENRI.—Je désire vous faire connaître deux miracles opérés dans ma famille par la Bonne sainte Anne; mon mari et moi, avons promis de les insérer dans les *Annales*.

D'abord, notre petite fille aînée, âgée de 10 ans, éprouva il y a cinq ans, un grand mal d'yeux, qui la faisait souffrir horriblement. Le médecin disait ne pouvoir la guérir. Nous nous rendîmes alors à Ste. Anne avec elle, mais elle n'obtint aucun soulagement.

Quelques mois après, nous fîmes un second pèlerinage; et c'est alors qu'elle fut guérie complètement.

Dans le même temps, il lui survint une autre maladie très douloureuse. Un mal dans les os lui arrachait jour et nuit des cris de souffrance. Nous consultâmes deux ou trois médecins, lesquels déclarèrent le cas incurable. D'après l'avis de notre curé, nous recourûmes à la grande Thaumaturge et l'enfant obtint sa guérison complète.

Voici l'autre miracle qui me paraît encore plus frappant.

Une de nos petites filles, qui n'est âgée que de 5 ans, tombait d'épilepsie depuis un an. Elle avait parfois une dizaine de crises par demi-journée; nous étions tous très-affectés de la voir. Nous consultâmes alors trois médecins, qui après un examen sérieux, déclarèrent qu'il n'y avait aucun remède. J'ai eu encore cette fois recours à Ste Anne. Tous les soirs, pendant le mois

de juillet, j'allais avec l'enfant malade, lui faire vénérer la relique de Ste. Anne qui était exposée dans l'église, et lui faisais faire une invocation. Elle continua tout de même à tomber de plus en plus souvent, jusqu'à la Toussaint; et depuis cette époque elle discontinua complètement. Elle est maintenant très-bien. M. le curé nous assure que c'est un miracle très visible.

MDE E. G.

SOUSCRIPTION

POUR L'AUTEL DE N.-D. DU PERPÉTUEL SECOURS DANS LA
BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous croyons que toutes les personnes dévouées à sainte Anne seraient heureuses de contribuer à élever ce monument à la gloire de la Fille Immaculée de la grande Thaumaturge du Canada.

C'est pourquoi, avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, nous avons ouvert une souscription dans les *Annales* de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Les personnes qui donneront au moins 25 centins auront part aux messes et aux prières qui se disent dans la basilique pour tous les bienfaiteurs.

N. B.—Les offrandes peuvent être envoyées soit au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, soit au directeur des *Annales*.

UNE ANONYME, \$600; Paroisse de St-Joachim, Montmorency, \$26.25; Anon. Lévis, \$1; Rose Mayer, 50 cts; M. Gagné \$1; St-Paul Montm., 50 cts; Suncook, \$2; A. Lemieux, 50 cts; Malbaie, \$1; Lawrence, \$2; Ans. Drolet, \$1; M. et M^{me} J. B. Raineault de Collinsville, \$1; M^{me} Courtemanche, \$1; M et M^{me} Louis Raineault; 50 cts; M^{me} Bernard, 25 cts; M^{me} Leclair, 50 cts; M. et M^{me} Eusèbe Deschênes, 50 cts; David Hudon, 25 cts; Ephrem Hudon, 25 cts; M^{me} Godin, 25 cts; M^{me} Archambeault, 25 cts; M. A. B., 25 cts; M. et M^{me} Alfred Hudon, New Hartford, 50 cts; L. Vve Prosper Richard 65 cts; abonné, Bécancourt, 50 cts; Elida Girouard, 25 cts; M^{me} Evang. Girouard, 25 cts; Louis Vellier, \$1; Aurore S. M. Terrebonne, 25 cts; M^{me} Jacq. Tardif, \$2; Bay City (An), 25 cts; Aug. Bolduc, 25 cts; Rev. L. L. Morisset, 25 cts; M^{me} J. B. Hébert, 25 cts; Ab. Fraserville, 25 cts; Jos. Paré, St-Sulpice, 25 cts; Anonyme, St-Jos., 25 cts; M^{me} Jos. A. Cartier, \$1;

An. Montréal, \$2 ; Mme Jos. Larivière, 95 cts ; M. Wilfrid Pelletier, \$1 ; Anonyme, \$5 ; Victor Carignan, 30 cts ; Mme S. Tétreault, 25 cts ; Alex. C. Chaperon, 65 cts ; Delina Aubert, Boston, 65 cts ; quelques personnes de Rigaud, \$1.25 ; M. Louis Mesier, Wauregan, \$1 ; Dme Honorine Bérubé, 65 cts ; Mme Vve Gatien Germain, 25 cts ; M. Alfred Desautels, 25 cts ; Mme Champigny West Boylston, \$1 ; Mme Chs Morin, Spalding, 50 cts ; Mme Michael McGraw, 25 cts ; M. Ludger Richard, \$3.95 ; pour 10 personnes, Vve M. St-Onge, \$4 ; Mme Domitilde Daudurand, \$2 ; Mme Ferdinand Groleau, \$2 ; Bay City (an), 25 cts ; Dme Vve Jos Poirier, 70 cts ; Kévd J. Morin, \$1 ; M. Ls Emond, \$1 ; Dame Ed Hadon, 25 cts ; Adeline Genest, 30 cts ; D. Michel Marcoux, \$5 ; Mme D. Brazeau, 75 cts ; Anonyme, Arthab. Station, 25 cts ; Mme B. St-Jacques, 25 cts ; Marie Dyette, 25 cts ; Philomène Parrant, 25 cts ; Emmélie Fortier, 25 cts ; Bapt. Boutot, 25 cts ; Pierre Chicoine, 25 cts ; Henry Clich, 25 cts ; Ab. de West Warren, 25 cts ; Noël Sicotte (Donald), \$2 ; M. Ve. B. Fall River, \$2 ; Ca. Nar. Blais, \$10 ; Mme M. Lefebvre, 65 cts ; Mme McDonald, Hearnay Brimbay, E. Elie, Mme J. McDonald, J. McDonald, L. McDonald, \$2 ; Cyrille Bernier, St-Marcel, \$1 ; Mme Ls Brunelle, Weedon, 45 cts ; Mme J. C. H. Pénner, \$5 ; Mme E. Gregoire, \$1 ; V. Campeau, Ptre, 30 cts.

— 000 —

LISTE DES SOUSCRIPTIONS DE FALL RIVER, MASS

(recueillies par FERDINAND TURGEON.)

Mesdames Vve Pierre Collet, 25 cts ; M et Mme Napoléon Asselin, 50 cts ; Veuve Gaspard Généreux, 50 cts ; Marie Asselin 25 cts ; Jean B. Labrecque, 25 cts ; Magloire Beaupré, 25 cts ; Joseph Beaupré, 25 cts ; M. et Mme Louis Turgeon, 50 cts ; Joseph Taillon, 25 cts ; Joseph Olivier, 25 cts ; John Neros, 25 cts ; Pierre Barzinet, 25 cts ; Virginie Lareau \$2 ; Octave Dus-sault, 25 cts ; Praxède Lasseur, 25 cts ; Adélaïde Reeves, 25 cts ; Philippe Pratte, 25 cts ; Charles Blais, 25 cts ; Joseph Arsenault, 25 cts ; Emma Bernarel, 25 cts ; Philippe Lavoie, 25 cts ; Augustin Paquin, 25 cts ; Luc Lévesque, 25 cts ; Louis Fortin, 25 cts ; Paquin, 25 cts ; Flore Lepage, 25 cts ; Alexis Gadoury, 25 cts ; Marie St Pierre, 25 cts ; Jean St-Laurent, 25 cts ; Marie Paquet, 25 cts ; Amanda Paquet, 25 cts ; Caroline Goulet, 25 cts ; Napoléon St Laurent, 25 cts ; Pierre Deschênes, 25 cts ; Bte. Tibault, 25 cts ; M et Mde Philippe Lamarre, 50 cts ; Clara Lamarre, 25 cts ; Anna Lamarre, 25 cts ; Lucie Lamarre, 25 cts ; Joseph

Lamarre, 25 cts ; Elie Lamarre, 25 cts ; Samuel Gendreau, 25
 cts ; Marie Louise Rémie, 25 cts ; Louise Beaudry, 25 cts ; Vve
 Emélie Patenaude, 25 cts ; Vve Roy, 25 cts ; Léon Thibault, 25
 cts ; Théophile Marquis, 25 cts ; Gilbert Landry, 25 cts ; J. Bte
 Gagné, 25 cts ; Xavier Rioux, 25 cts ; Emélie Lavoie, 25 cts ;
 Lumina Lavoie, 25 cts ; Edouard Belland, 25 cts ; François
 Labrecque, 25 cts ; Marie Lavoie, 25 cts ; Théophile Michaud, 25
 cts ; J. Bte Déhêtre, 25 cts ; Paul Arsenaull, 25 cts ; Thomas Bou-
 cher, 25 cts ; Ferdinand Paquet, 25 cts ; Délina Dumont, 25 cts ;
 Démerlie Thibault, 25 cts ; Ulric Brisebois, 25 cts ; Luc Brisebois,
 25 cts ; Aurélie Ledoux, 25 cts ; Marie Ledoux, 25 cts ; Philomène
 Ledoux, 25 cts ; Alphonsine Ledoux, 25 cts ; Anna Ledoux, 25
 cts ; Vitaline Boulé, 25 cts ; Vve Anna St-Laurent, 25 cts ; M. et
 Mde Charles Bouchard, 50 cts ; Marie Bouchard, 25 cts ; Adélaïde
 Bouchard, 25 cts ; Emélie Bouchard, 25 cts ; Angèle Bouchard,
 25 cts ; M. et Mme Zéphirtn Bouchard, 50 ; Joseph Mercier, 25
 cts ; M. et Mme Elphège Hamel, 50 cts ; Amélie Ross, 25 cts ;
 Clémentine Lévesque, 25 cts ; Samuel Pelletier, 25 cts ; Hermé-
 négilde Chouinard, 25 cts ; David Dumont, 25 cts ; Dorilla Cham-
 pagne, 25 cts ; Démérisse Rioux, 25 cts ; Mme Champagne, 25 cts ;
 Hermine Champagne, 25 cts ; Jérémie Letellier, 25 cts, D.
 Dufresné, 25 cts ; Léocadie Pelland, 25 cts ; David Rioux, 25 cts ;
 Louis Gervais, 25 cts ; Anselme Letendre, 25 cts ; P. Campbell,
 25 cts ; Clément Leclerc, 25 cts ; Josephine Bérubé, 25 cts ; Vve
 Edouard Bérubé, 25 cts ; Amable Bérubé, 25 cts ; Henriette
 Duperré, 25 cts ; François Garon, 25 cts ; J. Bte Poutré, 25 cts ;
 Sébastien Poutré, 25 cts ; Honoré Joncas, 25 ; Joseph St-Pierre,
 25 cts ; Arsène Jean, 25 cts ; Jules St-Laurent, 25 cts ; Louise
 Anra St-Laurent, 25 cts ; Séraphine Boucher, 25 cts ; Moïse
 Daudelin, 25 cts ; Alphonse Chagnon, 25 cts ; Thadée St-Amant,
 25 cts ; Archibald Côté, 25 cts ; François Boivin, 25 cts ; Onésime
 Côté, 25 cts ; Olive Caron, 25 cts ; François Trahan, 25 cts ;
 Emma Thode, 25 cts ; Marie Rioux, 25 cts ; Alfred Plante, 25 cts ;
 Louise Champagne, 25 cts ; Christophe Landry, 25 cts ; Jean
 Lévesque, 25 cts ; Philomène Côté, 25 cts ; Henriette Bellavance,
 25 cts ; Ferdinand Taché, 25 cts ; Joseph Coulombe, 25 cts ;
 Ernest Patenaude, 25 cts ; Vve Thibaudeau 25 cts ; Clarisse
 Beaupré, 25 cts ; Narcisse Pelletier, 25 cts ; Praxède Saucier, 25
 cts ; Barthélemi Morin, 25 cts ; Louis Lévesque, 25 cts ; Charles
 Holélon, 25 cts ; Zéphirine Larue, 25 cts ; Timothée Joyal, 25
 cts ; Noël Beaudry, 25 cts ; Médor Bédard, 25 cts ; Louis Laliberté,
 25 cts ; Ephrem Dion, 25 cts ; Georges Roy, 25 cts ; M. et Mme
 François Sylvestre, 50 cts ; Marie Lévesque, 25 cts ; Philomène
 Carreau, 25 cts ; Marie Caouette, 25 cts ; Elisabeth Lavigne, 25
 cts ; Alexandre Pérusse, 25 cts ; Achille Ouellette, 25 cts ; Egypte
 St-Laurent, 25 cts ; Narcisse Jussaume, 25 cts ; James Duperré ;

25 cts ; Léa Cyr, 25 cts ; Pierre Auger, 25 cts ; Laurent Pouliot, 25 cts ; Vital Aimort, 25 cts ; Antoine Ouellette, 25 cts ; Hermine Jeanson, 25 cts ; Joseph Joly, 25 cts ; Henriette Daignault, 25 cts ; Delphine Desrosiers, 25 cts ; Alexandrine Joly, 25 cts ; Aurélie Joly, 25 cts ; Joseph Potvin, 25 cts ; Scholastique Cuillerier, 25 cts ; Clarisse Mailloux, 25 cts ; Etienne Desrochers, 25 cts ; François McKirmon, 25 cts ; Marie Roy, 25 cts ; Etienne Paquet, 25 cts ; Audiana Bérubé, 25 cts ; Amanda Desrésia, 25 cts ; Damase Dumont, 25 cts ; Georges Dumont, 25 cts ; Marie Dumont, 25 cts ; Mme Dumont, 25 cts ; Mme Marie Verrault, 25 cts ; Didier Pelletier, 25 cts ; Sophie Morin, 25 cts ; Dorilla Rémie, 25 cts ; Desanges Lévesque, 25 cts ; Louis Houle, 25 cts ; P. E. Bérubé, 25 cts ; Adélarde Beauregard, 25 cts ; E. E. Roy, 25 cts ; Vve Pierre Chabot, 25 cts ; Joseph Robidoux, 25 cts ; Henri Beaulieu, 25 cts ; Lazare Bérubé, 25 cts ; S. Benoît, 25 cts ; Narcisse Côté, 25 cts ; Alf. Langelier, 25 cts ; Charles Dastous, 25 cts ; Esther Turcotte, 25 cts ; Elisabeth Guay, 25 cts ; S. Autoya, 25 cts ; Mme Bouchard, 25 cts ; Alex. Morin, 25 cts ; Mme Bérubé, 25 cts ; Mme Lecours, 25 cts ; Elzéar Héroux, 25 cts ; Vve J. Dubois, 25 cts ; Léon Lauzon, 25 cts ; Marie Larose, 25 cts ; Denis Morin, 25 cts ; Léonide Charland, 25 cts ; Louis Paquin, 25 cts ; Vve Pinsonnault, 25 cts ; Maxime Proulx, 25 cts ; Ferdinand Labonté, 25 cts ; Vve Labonté, 25 cts ; Pelletier, 25 cts ; Flavie Plourde, 25 cts ; Cléophas Trudel, 25 cts ; Sara Poirier, 25 cts ; Ferdinand Lechasseur, 25 cts ; Josephine Santerre, 25 cts ; Louis Blais, 25 cts ; Cécile Marquis, 25 cts ; Amanda Marquis, 25 cts ; Ferdinand Parent, 25 cts ; Mme Arsenault, 25 cts ; Asilda Bélanger, 25 cts ; Nazaire Ratté, 25 cts ; Jean Dubé, 25 cts ; Théodore Massé, 25 cts ; Adèle Labbé, 25 cts ; U. Lassalle, 25 cts ; P. S. Lapointe, 25 cts ; Moïse St Ours, 25 cts ; Vve Baouard, 25 cts ; Narcisse Moreau, 25 cts ; Louis Lalancette, 25 cts ; Alcide Laperre, 25 cts ; Eliza Bacque, 25 cts ; Joseph Sylvas, 25 cts ; Octave Guay, 25 cts ; Alfred Guay, 25 cts ; Théophile Morin, 25 cts ; Euphémie Côté, 25 cts ; Pierre Fortin, 25 cts ; Joseph Lavoie, 25 cts ; Désiré Boulanger, 25 cts ; M. et Mme Cléophas Landry, 50 cts ; Léon Mûrer, 25 cts ; Elsire Rault, 25 cts ; Joseph Jacques, 25 cts ; F. Malenfant, 25 cts ; Michel Vachon, 25 cts ; William Guimond, 25 cts ; Arthur Ross, 25 cts ; Etienne Fournier, 25 cts ; Jules L'arrivée, 25 cts ; Cyprien Hébert, 25 cts ; Gilbert Richard, 25 cts ; Joseph Boulanger, 25 cts ; Prospère St-Germain, 25 cts ; Israël Dubé, 25 cts ; J. Bte Lavallée, 25 cts ; Alexis Genest, 25 cts ; Vve St-Pierre, 25 cts ; Tyothique Gamache, 25 cts ; Elzéar Caron, 25 cts ; David Brousseau, 25 cts ; Alexandre Boucher, 25 cts ; Hilaire Roy, 25 cts ; Flore Chouinard, 25 cts ; Xavier Turgeon, 25 cts ; Joseph Lavoie, 25 cts ; Elisa Robidoux, 25 cts ; Joseph Lapointe, 25 cts ; Marie Dion, 25 cts ; M. et Mme Salluste Lévesque, 50 cts ; Aurore

Drapeau, 25 cts ; Florence Drapeau, 25 cts ; Eva Durand, 25 cts ;
 Eléonore Morin, 25 cts ; Annie Furlong, 25 cts ; Marie A. Vincent,
 25 cts ; Edouard Massé, 25 cts ; Joseph Désillets, 25 cts ; Edmond
 Désillets, 25 cts ; David Désillets, 25 cts ; François Bellefeuille,
 25 cts ; Hilaire Lord, 25 cts ; Josephine Caron, 25 cts ; Paul St-
 Martin, 25 cts ; Marie Boucher, 25 cts ; Joseph Ménard, 25 cts ;
 William Bourque, 25 cts ; Louis Rainville, 25 cts ; Exarine Collet,
 25 cts.

Messieurs ; Dr P. A. A. Collet, 25 cts ; M. B. Collet, 25 cts ;
 C. A. A. Collet, 25 cts ; Chs. Marcotte, 25 cts ; Dr R. E. Moor-
 head 50 cts ; Geo. H. Vallières, \$1 ; Ferdinand Turgeon, 50 cts.
 Total : \$81.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Reconnaissance et remerciements à sainte Anne pour m'avoir
 guéri d'une maladie sérieuse. *St. Marguerite*.—Enfant soulagé d'un
 mal d'yeux. *V. L., St. Valtrien*.—"Je viens remercier notre bonne
 Sainte pour des grâces temporelles." *X. B., Village Bienville*.—"Je
 souffrais de la dyspepsie depuis onze ans. J'avais épuisé les
 remèdes ordinaires quand je me tournai vers sainte Anne ; ce ne
 fut pas inutilement, depuis trois mois, je suis en parfaite santé."
F. G., St-Pierre, Ile d'Orléans.—Une faveur obtenue. *L. H., Cap
 Rouge*.—"Un enfant de deux ans très-dangereusement malade des
 fièvres scarlatines a été guéri par une médaille de sainte Anne."
V. R., Shédiac, N. B.—"Grâce à sainte Anne j'ai obtenu plusieurs
 guérisons." *Abonnée, Fraserville*.—Mal de bras guéri après une
 neuvaine en l'honneur de sainte Anne. *Dme C. B., L'Original*.—
 Guérison d'une maladie de cerveau. *M. L. H. S.* Autre guérison.
V. L., Yamachiche.—Faveur obtenue. *St-Cuthbert*.—Mère de
 famille exaucée. *La Baie du Febvre*.—"Je viens offrir à sainte
 Anne mes vifs sentiments de reconnaissance." *St-Paulin*.—Guérison
 et faveurs obtenues. *L. C., St-Narcisse, Newbois*.—Grâce accordée
 à un enfant. *Dme A. V., St-Romuald*.—Enfant protégé. *Dme A.
 X. D., St-Johnsbury, Vt.*—Conversion d'une personne qui faisait
 usage de boissons éniivrantes. Une mère de famille offre aussi à
 sainte Anne, au nom de son enfant, l'expression de sa vive recon-
 naissance. *P. Q., St-Victor d'Alfred*.—Guérison d'un rhume
 invétéré. *F. A. J.*—"J'étais affligée d'un mal de gorge qui me
 causait beaucoup de souffrances et d'inquiétude ; j'ai invoqué la
 bonne sainte Anne et je suis parfaitement guérie." Autres faveurs.
M. C. B., St-Edouard.—"Selon l'avis des médecins, je devais
 mourir, ou rester infirme ; la bonne sainte Anne a eu pitié de moi."

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons
 entièrement à la saine et sagesse l'appréciation de ces faits.

Dme M. T., Chicago.—Névralgie guérie. *Dme E. D., Fitchburg Mass.*—“ Je souffrais, on ne peut plus, d'un mal inconnu et j'ai été guérie par l'intercession de sainte Anne.” Deux autres faveurs. *Dme L. G., Manville, R. I.*—Plusieurs grâces obtenues. *A. St-H. Hazardville, Conn.*—“ Sainte Anne m'a exaucé. *M. C. St-Sulpice.*—“ Je suis continuellement soulagée dans une longue maladie.” *Dme J. H., Malboro, Mass.*—“ J'ai été protégé d'une manière visible par la bonne sainte Anne, dans un accident qui pouvait avoir les suites les plus funestes.” *J. P., St-Sulpice.*—Faveurs. *Lawrence.*—Mal d'yeux guéri. Famille protégée. Autre guérison. *Dme O. M., St-Thomas.*—Reconnaissance à la bonne sainte Anne pour ses bienfaits. *M. A. T. B., Beaumont.*—Actions de grâces. *L. G. E., St-Sauveur.*—Dyspepsie guérie. *Cohoes Falls, N. Y.*—“ Malade des fièvres typhoïdes, j'ai promis à sainte Anne de faire publier mes remerciements dans les annales si la maladie épargnait le reste de ma famille. Mes vœux ont été exaucés.” *J. E. L., St-Etienne des Grès.*—“ Sainte Anne m'a tirée du trouble et de la peine.” *Dme B. West Fitchburg, Mass.*—“ Je n'acquiesce de ma promesse en publiant ma guérison. Je prie instamment les abonnés de me remercier avec moi la bonne sainte Anne.” *Abonnée St-Grégoire.*—J'étais réduite à un tel degré de faiblesse, qu'on me crut morte. Le médecin devait mettre l'oreille à l'endroit du cœur pour compter les pulsations. Dans cet état désespéré, je fus recommandée à Ste Anne, et je suis guérie. *Dme N. A., St-Zéphirin de Coursoi.*—Conversion d'une personne qui avait le vice de l'ivrognerie. *Dme R. F.*—Plusieurs grâces obtenues. *O. C. L'Assomption.*—Maladie d'intestins guérie par l'intercession de la bonne sainte Anne. *Dme Vve M. V., Haverhill, Mass.*—“ Pardon, mille fois pardon, à la bonne sainte Anne, pour le retard que j'ai apporté à m'acquiescer de mes promesses. Je vous remercie de nous avoir donné de l'emploi.” *Dme E. A., Montréal.*—Faveurs obtenues. *Dme A. C., Spencer Mass.*—Soulagement d'un mal de tête. Autre faveur. *Dme E. L., North Adams.*—“ Sainte Anne nous a obtenu une guérison et beaucoup d'autres grâces.” *Dme F. L., Manchester.*—Guérison des fièvres typhoïdes et d'un mal d'yeux. *Dme E. G., North Webster, Mass.*—Emploi obtenu. Plusieurs autres grâces. *Abonnée.*—Enfant guérie. Mille remerciements à sainte Anne. *St-Alexandre.*—“ Je me crois complètement guérie d'une grave maladie.” *Anonyme. Iron-River.*—“ Sainte Anne a protégé mon enfant.” *Dme F. X. L., Springfield, Mass.*—Plusieurs faveurs parmi lesquelles une particulièrement remarquable. *Anonyme. St-Joseph.*—Grâces obtenues. *Abonnée. St-Marcel.*—“ Honneur et gloire à la bonne sainte Anne, car c'est bien elle qui a guéri notre enfant.” *J. C. Brunswick, Me.*—“ Sainte Anne m'a guérie.” *Abonnée. St-Eugène.*—“ Je puis me dire guéri bien que je ne puisse encore me livrer à mon travail accoutumé. Merci, bonne sainte Anne !” *G. P., Charlesbourg.*—Plusieurs grâces temporelles et spirituelles. *St-*

Grégoire.—Protection de sainte Anne. *Dme Jos. R., Calumet, Mich.*—“Trois de mes enfants doivent leur guérison à sainte Anne.” *Dme F. B., Port Huron.*—“Sainte Anne m’a exaucé.” *Anonyme Portneuf*—Guérison d’une petite fille. *D. N., St-Elzear, Beauce.*—“J’ai obtenu de l’emploi par l’intercession de sainte Anne.” *E. L. M. G., St-Thomas.*—“Je suis parfaitement guéri. Je dois cette grâce à sainte Anne.” *A. G., Blue Earth City Minn.*—Soulagement obtenu dans une maladie. *Dme M. C., L’Avenir.*—“Mon enfant a été guérie d’un violent mal d’yeux.” *Dme M. J., Lowell Mass.*—“Mon mari, abandonné de médecins et réduit à la dernière extrémité, a trouvé son salut dans sa confiance en la bonne sainte Anne.” *Dme E. L., St-François de Beauce.*—Enfant guéri du mal d’yeux. Malheur évité. Plusieurs autres grâces. *C. D. S., St-Jean Port-Joli*—Protection et faveurs signalées de la bonne sainte Anne. *Dme C. G., Cherubusco N. Y.*—“Sainte Anne m’a soulagée. *Dme T. B., Yamachiche.*—Grandes grâces obtenues. *G. L., St-Alban, Portneuf.*—Guérison d’une personne souffrant du mal d’yeux. *J. J., Verchères.*—Grâce temporelle.” Ma mère était menacée de surdité ; pleins de confiance nous nous adressâmes à sainte Anne. Les douleurs cessèrent ne laissant aucune trace d’infirmité. *M. L. A. P., Lanoraie.*—Objet de valeur retrouvé après quelques promesses. *Dme J. S., North Adams, Mass.*—Prompte guérison d’une maladie très-grave. Plusieurs faveurs obtenues. *Dme F. M. N. D. du Portage.*—Emploi obtenu. Guérison d’une maladie déclarée incurable par trois médecins. *T. F., Québec.*—Deux guérisons et une faveur. *P. F. Charlesbourg.*—Conversion de deux personnes qui négligeaient leurs devoirs religieux et qui s’adonnaient à l’ivrognerie. X X X. Malade protégée par sainte Anne. *Dme G. C., Seeds Mass.*—“Aidez-moi à remercier la bonne sainte Anne de m’avoir obtenu la guérison d’une grave maladie.” *M. M. M. Islet.*—Actions de grâces à sainte Anne pour une faveur. *Abonnée, Arthabaska Station.*—Grâce obtenue. *Dme L. J., St-Henri.*—“Je vous remercie ô bonne sainte Anne, pour toutes vos faveurs.” *Dme D. B. St-Eugène.*—“J’ai été exaucée.” *M. C. R., New-Bedford, Mass.*—“Je prends continuellement du mieux ; je commence à vaquer à mes occupations. Merci, bonne sainte Anne.” *D. M. Malborough, Mass.*—Faveurs obtenues. *Dme J. B. T., Bay City.*—Guérison d’un rhumatisme. Autre faveur. *Abonnée, St-Joseph, Lévis.*—Maladie grave guérie. *St-Ambroise*—“Sainte Anne nous a obtenu trois grâces. *A. H., St-Elphège.*—Guérison d’un mal de gorge. Plusieurs grâces obtenues par l’intercession de sainte Anne. *Dme N. S., Lévis.*—“J’ai été préservée de la diphthérie Autre grâce particulière.” *M. L. G. B., St-Maurice.*—Deux guérisons et plusieurs faveurs. *Dme V. B., Fall River, Mass.*—“Sainte Anne a soulagé mes deux enfants malades.” *Dme E. R., North Webster, Mass.*—“Mon père a été guéri grâce à sainte Anne.” *Abonnée.*

Dorchester Crossing N. B.—Trois guérisons. *Dme X. D. New-Bedford.*—Conversion d'un jeune homme. *Hudson, Mass.*—"Mille et mille fois merci, bonne Sainte, pour avoir obtenu la guérison de ma mère" *Dme E. A., Montréal.*—"Sainte Anne a guéri mon enfant." *Dme D., Holyoke, Mass.*—"Gloire à la bonne sainte Anne!" *Dme G. C., Lebanon Center.*—"Je vous remercie d'avoir obtenu tant de grâces à votre indigne servante." *M. A. A.*—"J'étais dans un état voisin de la mort, et je ne serais plus de ce monde sans l'intervention de sainte Anne." *M. G., St-Isidore.* Entreprise menée à bonne fin. *D. R. G., Cohoes N. Y.*—Grande grâce due à sainte Anne. *J. L., Québec.*—Guérison d'un mal d'estomac qui avait résisté aux soins de quatre médecins. *A. D. Winooski, Vt.*—"J'ai été guéri d'un mal de jambes." *C. B., St-Marcel.*—Inflammation d'intestins guérie. *Dme J. L., Ste Justine de Newton.*—Deux personnes préservées des fièvres typhoïdes. *Dme C. L., St-Johnsbury, Vt.*—"Mon mari souffrait d'un mal inconnu et n'espérait plus de soulagement par les moyens ordinaires. La confiance avec laquelle il invoquait sainte Anne, lui a valu sa guérison. Mille actions de grâces." *Dme H. T. Montréal.*—Mère et jeune fille guéries. *Dme J. A., Minneapolis, Minn.*—"Mon enfant doit à sainte Anne d'avoir recouvré la santé. J'ai moi-même été soulagée dans une maladie." *Dme N. D., Norway, Mich.*—Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. *Z. E. G., Trois-Rivières.*—Une guérison et plusieurs grâces particulières. *O. L., St-Simon, Bagot.*—Une dame, atteinte d'un rhumatisme inflammatoire, a obtenu sa guérison. *J. L., Lewiston, Me.*—Guérison due à sainte Anne. *D. B., Lévis.*—Emploi obtenu. *Dme C. West Boyston, Mass.*—Mal d'yeux guéri. *D. G., Waterloo.*—Grâce obtenue. *Dme J. T., Victoriaville.* Reconnaissance à sainte Anne pour une grâce particulière et plusieurs faveurs. *M. A. P. L. Ste-Rosalie.*—Deux guérisons obtenues par sainte Anne. *Abonnée. Nicolet.*—Guérison d'une névralgie. Autre guérison. *J. A. St-Malo d'Aucheland.*—"Sainte Anne m'a accordé tout ce que je lui ai demandé." *Dme A. L., Valleyfield.*—"J'ai obtenu ma guérison." *J. M., Windsor Mills.*—Plusieurs grâces dues à sainte Anne. *J. R. V., Sorel.*—"Mille remerciements, ô bonne sainte Anne." *Bécancourt.*—"Je me suis recommandée à la bonne Sainte et j'ai été exaucée." *Dme O. B. Little Falls, Minn.*—Mère et enfant guéris. *Dme J. B., St-Eustache.*—Faveur obtenue. *St-Luc.*—Après une invocation à sainte Anne, on a retrouvé un enfant noyé. *G. L., Great Falls.*—Maladie disparue et faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne. *Dme L. F., St-David de L'Auberivière.*—"Sainte Anne a exaucé ma prière en guérissant mes deux fils" *Une dame de St-Michel.*—"Je dois beaucoup de reconnaissance à sainte Anne." *E. B., St-Félix.*—"Gloire, amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne." *M. O. C.*—Guérison obtenue. *Dme J. D., St-David de L'Auberivière.*—"J'ai été l'objet

d'une grande faveur de la part de sainte Anne." *Delle H. R., Ottawa.*—Merci, bonne sainte Anne, pour tant de bienfaits, béni soit votre nom!" *G. H., Lawrence, Mass.* "Bonne mère, ma famille reconnaissante se joint à moi pour vous remercier." *Dme M. P., Lévis.*—"A des bienfaits signalés de sainte Anne, je dois encore ajouter ma guérison." *Dme P. B., St-Antonin.*—Faveur obtenue. *Dme A. D., Bristol, Conn.*—"Sainte Anne m'a obtenu la force de supporter une cruelle épreuve." *Delle E. L. St-Joachim.*—"Je dois à sainte Anne une éternelle reconnaissance." *Abonnée. St-Anne de la Pocatière.*—"J'ai été préservée des suites d'un fâcheux accident." *Dlle D. R., St-Sébastien.*—Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. *St-Ambroise de Kildarc.*—"Sainte Anne a ramené mon mari à la santé." *Dme E. G.*—Névralgie guérie par l'eau de la fontaine de Ste-Anne. Forte migraine guérie par le même remède. *E. L., Gentilly.*—Mon champ de patates était rempli de mouches qui dévorait tout. Je recourus à sainte Anne plaçant une image au milieu de mon champ, et le fléau disparaît. *E. S., St-André.*—Enfant guéri d'un mal de jambe. *Dme J. F. Danilsonville, Conn.*—"Je me rends à ma promesse de faire publier ma guérison." *D. H. D., St-Nicolas.*—"Nous devons notre guérison à cette grande Sainte." *M. et Dme B. Daggette, Mich.*—"J'ai été guéri après sept années de souffrances." *A. N., Isle-aux-Grues.*—Protection de la grande Thaumaturge. *Trois-Rivières.*—Un élève reconnaissant. *St-Anne Lapocatière.*—Soulagement dans une maladie. *Dme G. C. Dodgeville.*—"Grâce à sainte Anne, je suis guéri." *L. F.*—Guérison et grâce obtenue. *Dechambault.*—Deux guérisons. *Dme H. L. et E. F., St-Félicien.*—Reconnaissance pour plusieurs grâces obtenues. *Dme A. D., Pointe-aux-Trembles.*—"Gloire, amour et reconnaissance à sainte Anne qui m'a guérie." *Delle L. B., St-Augustin.*—Soulagement et guérison. *A. L., St-Barnabé.*—"J'ai été guérie d'une maladie dont je souffrais depuis six ans." *Dme J. B., Carrollton.*—Guérison d'une maladie que le médecin ne pouvait faire disparaître. *Dme J. F.*—Guérison d'une jeune fille. *D. M. F., Pointe-aux-Trembles.*—Enfant guéri. *N. L., East Lake M.... Mich.*—Plusieurs faveurs dont une particulièrement chère. *Dme H. M. F., Menomenie, Mich.*—"Je souffrais d'une maladie très-grave et tous les soins des médecins sont restés inutiles jusqu'à ce que je me fusse recommandé à sainte Anne. Je suis maintenant guérie Je dois aussi à la bonne sainte Anne la guérison de mon enfant." *Dme C. E., Ishpeming, Mich.*—Maladie guérie. *Dme P. H., Centreville R. I.*—"J'ai été exaucée." *D. E. N., St-Jean Deschaillons.*—Vocation reconnue. Mille remerciements à sainte Anne. *E. D., St-Henri.*—Guérison d'une inflammation de poumon. Enfant guérie. *Dme O. M., Deschambault.*—"Après une neuvaine faite en l'honneur de la bonne sainte Anne, mon garçon a commencé à prendre du mieux et a continué jusqu'à parfaite

guérison." *Abonné. St-Anne des Monts.*—"Je dois à sainte Anne d'avoir enfin trouvé un médecin qui a pu me guérir." *Dme D. C., Somerset.*—Plusieurs faveurs signalées. *Melle E. G.*—Guérison parfaite d'un mal d'yeux. *Dme M., Yamachiche.*—Grâce obtenue. *Dme H. P., Waterbury, Conn.*—Trois guérisons dues à sainte Anne. *M. M., St-Prosper.*—Deux faveurs obtenues. *Dme F. D., St-Guillaume*—"Sainte Anne m'a guérie." *Dme B. C., St-Stévin*—"J'ai enfin obtenu ma guérison." *Abonnée. Kamouraska.*—"J'ai été guéri ainsi que mon enfant." *M. M. C. L., St-Anne de Beauport.*—"Je suis en parfaite santé grâce à sainte Anne." *M. P. Z. H., Ste-Marie, Beauce.*—Maladie guérie. *Dme D. G. Great Falls.*—Epilepsie guérie. *Dme A. B., Fowler Ind.*—Emploi obtenu. *L. R., Gilbertville.*—"J'ai été complètement guéri d'un mal à une main." *D. R., Ste-Claire.*—Guérison d'une tumeur. *F. R., St-Charles.*—Guérie du mal de dents. *Dme A. A.*—Guérison d'une maladie considérée comme très grave. *W. L., St-Venant, Paquetteville.*—Trois faveurs. Enfant guéri. *Dme D. M. B. Lower, Abongoggin.*—"Bonne sainte Anne, je le reconnais, c'est à votre intercession que je suis redevable du succès de mon entreprise." *Memramcook.*—"Sainte Anne m'a exaucée." *Dme G. P. L'Avenir.*—Inflammation de poumon guérie. *Œ. B.,* Deux autres guérisons. *E. M. et H. B., L'Épiphanie.*—Reconnaissance. *Une jeune fille, Papineauville.*—Faveur obtenue. *C. N.*—"Grâce à la bonne sainte Anne, j'ai pu échapper à une grave maladie." *Dme G., Québec.*—Peine d'esprit disparue. *Abonnée.*—

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de l'Église catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 7 ; actions de grâces, 15 ; bonnes morts, 6 ; collèges, 3 ; conversions, 84 ; curés et paroisses, 3 ; défunts, 64 ; emplois désirés, 3 ; enfants, 12 ; étudiants, 322 ; familles, 18 ; grâces temporelles, 3 ; grâces spirituelles, 1 ; infirmes, 1 ; Institutrices et classes, 1 ; intentions particulières, 20 ; ivrognes, 9 ; jeunes gens, 6 ; jeunes filles, 6 ; malades, 30 ; ménages désunis, 4 ; mères de famille, 15 ; patience et résignation, 2 ; peines d'esprit, 2 ; pères de famille, 15 ; persévérance, 2 ; personnes en danger de perdre la foi, 23 ; premières communions, 1 ; protestants, 78 ; religieux ou religieuses, 12 ; vocations, 12 ; zélatrice, 1.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des États-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.